



**VILLE DE
SOMMIÈRES**

Poste à pourvoir
PLACIER
AGENT SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Description :

Gérer l'occupation du domaine public et l'organisation et suivi des marchés
Exécuter sous l'autorité du Maire, les missions relevant de la compétence de celui-ci, en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, tout en développant une relation de proximité avec la population.
Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance.
Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques).
Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

Missions ou activités :

Régisseur(se)-placier du marché forain

- ▶ Accueillir et de placer les commerçants et enregistrer les présences
- ▶ Instruire les demandes des commerçants non sédentaires
- ▶ Contrôler les documents réglementaires, d'encaisser les droits de place et délivrer les reçus
- ▶ Effectuer la régie des droits de place
- ▶ Gérer les occupations du domaine public : ODP

Surveillance voie publique

- ▶ Elaboration et suivi des cartes de stationnement payant. Relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- ▶ Prévention aux abords des équipements et lieux publics. Disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
- ▶ Renseignement des usagers des voies publiques.
- ▶ Rédiger tous documents relatifs aux missions.
- ▶ Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations.
- ▶ Respect de la déontologie et sens du service public.
- ▶ Notions de comptabilité publique pour la tenue des régies.
- ▶ Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées : agrément du Préfet et du Procureur de la République avec Assermentation du Tribunal d'Instance
- ▶ Polyvalence (petit entretien des horodateurs).

Conditions d'exercice

- ▶ Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police.
- ▶ Moyens bureautiques et informatiques.
- ▶ Moyens de transmission radio.
- ▶ Port de l'uniforme spécifique ASVP et de la carte professionnelle
- ▶ Travail en équipe, par tous temps, sur la voie publique.
- ▶ Rythmes de travail variables, en fonction des événements.

Savoir et connaissance de droit civil et pénal, des arrêtés municipaux et préfectoraux, du code de la route, des Normes d'hygiène et de sécurité, de la Géographie de la ville, des Procédures radio.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

Poste à pourvoir au plus tôt

Expérience souhaitée sur poste similaire de 6 mois minimum

Conditions statutaires de rémunération : grille indiciaire + CNAS + participation mutuelle

CONTACT

Envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de monsieur le Maire avant le 27 juillet 2024 :
Mairie de Sommières - BP 72002 - 30252 Sommières Cedex
ou par e-mail à l'adresse suivante : grh@sommieres.fr Renseignements 04.66.80.88.02